

Je me souviens des réponses données à d'autres questions et je me rappelle de ce fameux débat qu'avait suscité le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) lorsqu'il avait déclaré dans l'Ouest canadien, que la férocité en amour pouvait être inspirée par le fait de manger du bœuf. Un brillant bureaucrate—je n'en attribuerais pas le mérite au ministre de l'Agriculture—a réussi à pêcher une citation appropriée de Shakespare. Cela faisait partie d'un jeu bien organisé. Il m'est par contre difficile d'en dire autant des tactiques d'obstruction du gouvernement. Je pense plutôt qu'elles constituent un véritable affront pour nous. Si nous posons une question tant soit peu perspicace, ou qui ait même un semblant d'arrière-plan politique—et je ne les ai pas toutes lues, car certaines d'entre elles sont trop longues—elles ne reçoivent pas de réponse. Je pense cependant que le député de Leeds a de bonnes raisons de se plaindre, car le gouvernement à la Chambre des communes ne tient pas compte de ses questions.

● (1600)

Je propose, avec l'appui du député de Victoria (M. McKinnon):

Que la lenteur des ministres à répondre aux questions inscrites au *Feuilleton* dans des délais raisonnables . . .

Pour les fins de la présente motion je considère un délai de neuf mois comme raisonnable.

. . . est une atteinte portée aux privilèges de la Chambre et que ce manquement devrait être soumis immédiatement au comité permanent des privilèges et élections pour que l'on détermine si l'on a décidé de façon délibérée de ne pas répondre.

A l'appui de la motion, je me contenterai du commentaire suivant. Jusqu'à la question n° 871 du 29 octobre posée par le député de South Shore (M. Crouse), toutes ces questions ont été posées depuis un délai de neuf mois que je propose comme une période raisonnable. Il y a des pages et des pages à l'appui de ma motion portant que nous faissions partie d'un Parlement ouvert et que nous ayons la liberté d'accès aux renseignements.

M. Brisco: Monsieur l'Orateur, c'est la troisième fois au cours des derniers mois que j'invoque le Règlement relativement à la question n° 506 qui a été inscrite au *Feuilleton* le 14 octobre. La dernière fois que j'ai soulevé cette affaire, le secrétaire parlementaire m'a assuré personnellement qu'il s'en occuperait et que je recevrais une réponse. Je n'en ai pas encore reçue. Je suis très irrité de ne pas avoir encore reçu de réponse à cette question que j'ai considérée jusqu'ici comme innocente et sans danger. Je dois maintenant en conclure qu'il y a davantage en cause qu'on ne le croirait à première vue dans la question que j'ai posée. J'attire encore une fois l'attention du secrétaire parlementaire et la vôtre, monsieur, avec la plus grande insistance.

M. Cossitt: Monsieur l'Orateur, je veux simplement ajouter un bref commentaire à la question de privilège qu'a soulevée il y a un instant le député de Halifax-East Hants (M. McCleave). A environ 2 h 30 cet après-midi, mon bureau a reçu une communication d'un personnage haut placé de la Fonction publique. J'ai depuis vérifié par téléphone l'identité de cette personne et les renseignements qu'elle a fournis à mon bureau. Il n'y a pas de doute dans mon esprit quant à leur authenticité.

D'après ces renseignements, les réponses aux questions n°s 1196, 1197, 1198 et 1199 sont prêtes depuis longtemps, mais le premier ministre (M. Trudeau) et le ministre des Approvision-

nements et Services (M. Goyer) ont interdit de transmettre ces réponses.

J'estime avoir le droit d'exposer ces questions. Elles ont toutes trait à la circonscription de Matane. Elles demandent combien de ministres du cabinet ont visité cette circonscription au cours d'une certaine période, pourquoi ils s'y sont rendus, combien de deniers publics ont été dépensés pendant qu'ils s'y trouvaient, qui les a accompagnés et pourquoi ces gens les ont accompagnés.

Il y est aussi question de chèques émis au député de Matane (M. DeBané) pour son compte et payés par le ministère des Approvisionnements et Services. Il y est aussi question de paiements au nom du député de Matane quand il était secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Affaires urbaines et quand il était secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, y compris les voyages faits et payés par le gouvernement, les gens qui l'ont accompagné et toutes les autres questions que j'ai déjà mentionnées au sujet des ministres du cabinet. C'est une situation très grave. Un député, en toute bonne foi, veut s'informer sur des dépenses faites par des membres du cabinet ou d'autres personnes, dépenses qui lui paraissent exorbitantes. C'est une chose sur laquelle le contribuable a le droit d'être renseigné. Et l'affaire devient très grave quand le gouvernement refuse de répondre.

Dans le cas précis de ces questions, je sais que l'on peut dire, comme on le fait pour toute question, en s'appuyant sur le Règlement, qu'aucun ministre n'est tenu de répondre aux questions. Cependant, j'ai déjà dit que tout ministre avait une obligation morale de répondre à la question d'un député puisqu'il s'adresse alors au peuple canadien par cet intermédiaire. Et l'on fait fi de cette obligation morale pour des raisons qui me semblent politiques. L'interlocuteur qui a communiqué avec mon bureau cet après-midi, a précisé que les réponses à ces questions seraient si compromettantes pour le gouvernement sur le plan politique qu'on ne voudrait jamais y répondre. Cette personne a même affirmé qu'il avait été ordonné que ces questions restent au *Feuilleton* de cette session du Parlement.

Des voix: Oh, oh!

M. Cossitt: Si c'est vrai, et je crois que ce l'est, le Parlement aura vu le gouvernement actuel s'avilir comme jamais auparavant. Il est temps que le secrétaire parlementaire sorte de son silence et dise, comme il l'a fait il y a quelques semaines, qu'il répondra à mes questions quand je serai plus poli. Cela n'a absolument rien à voir avec la question de toute manière. Qu'importe ce qu'il pense de moi, cela ne me dit pas pourquoi lui ou son gouvernement ne se sentent pas obligés de répondre aux questions à la Chambre. Ils s'en abstiennent pour des raisons évidentes.

Le député de Halifax-East Hants a parlé en général des questions qu'un certain nombre de députés ont fait inscrire au *Feuilleton* et qui n'ont pas obtenu de réponse. J'en ai cité certaines que j'ai moi-même fait inscrire au *Feuilleton*. Certains d'entre nous nous égossillons vraiment en pure perte jour après jour, en intervenant pour demander des explications. Le gouvernement reste là inerte, les ministres se balladent dans le pays en utilisant des appareils gouvernementaux, et refusent de nous dire combien ils doivent déboursier à même les fonds publics. Voilà une autre série de questions que j'aimerais poser. Le ministre des Transports (M. Lang) a, semble-t-il, cru